

# **RESEAU ACADEMIQUE D'ETUDES JURIDIQUES SUR L'IMMIGRATION ET L'ASILE EN EUROPE**

*UN RESEAU ODYSSEUS FINANCE PAR LA COMMISSION EUROPEENNE  
&  
COORDONNE PAR L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES*



## **PRESENTATION & Rapport d'activités 1999**

### **COMMENT CONTACTER LE RESEAU**

<http://www.ulb.ac.be/assoc/odysseus>

debruyck@ulb.ac.be (Philippe DE BRUYCKER, Coordonnateur du réseau)

odysseus@ulb.ac.be (Nicole BOSMANS, secrétariat du réseau et contact francophone)

Par téléphone : ++ 32 (0)2 650 49 96

Par fax : ++ 32 (0)2 650 45 46

Par la poste :

Université Libre de Bruxelles

Réseau académique Odysseus

A l'attention de Philippe DE BRUYCKER

C.P. 137

50, Avenue Roosevelt

1050 Bruxelles

Belgique

## PRESENTATION

Le réseau académique d'études juridiques sur l'immigration et l'asile en Europe est financé par le programme Odysseus de la Commission européenne. Ce réseau qui a commencé à fonctionner effectivement au début de l'année 1999 est une initiative du Professeur Philippe de Bruycker, enseignant et chercheur au Centre de droit public et à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles. Le réseau réunit des spécialistes du droit des étrangers dans les universités de chacun des Etats membres de l'Union européenne. Sa mission est, d'une part, d'effectuer, d'initiative ou sur demande, des recherches et des expertises juridiques, d'autre part, d'échanger et de diffuser le plus largement possible des informations dans le domaine du droit de l'immigration et de l'asile en Europe. Les droits internes de chacun des Etats membres de l'Union Européenne ainsi que le droit communautaire (en particulier les développements législatifs des nouvelles dispositions du traité d'Amsterdam) sont concernés. Les travaux prennent la forme de rapport de recherches ainsi que de séminaires ou colloques dont les résultats sont publiés. Un site internet présentant le réseau et fournissant diverses informations sur le droit des étrangers en Europe a été ouvert à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/assoc/odysseus>. Plutôt que de multiplier les initiatives nouvelles, le réseau se fixe pour objectif de donner une dimension européenne à des activités existantes en mettant en contact les personnes et institutions concernées dans les Etats membres de la Communauté européenne ou en rassemblant les informations disponibles dans le but de permettre une comparaison et une évaluation au niveau européen.

## COMPOSITION

A l'heure actuelle, le réseau est constitué d'universitaires répartis dans les Etats membres de l'Union européenne qui comptent dans leur pays parmi les spécialistes les plus réputés du droit des étrangers. En plus du coordonnateur Philippe de Bruycker (Université Libre de Bruxelles), il regroupe Jean-Yves Carlier (Université Catholique de Louvain, Belgique), Kay Hailbronner (Université de Konstanz, Allemagne), Cristina Gortazar (Universidad Pontificia Comillas de Madrid, Espagne), Elspeth Guild (Royaume-Uni), François Julien-Laferrrière (Université Paris-Sud, France), Henri Labayle (Université de Bayonne, France), Manuel Malheiros (Luxembourg), Bruno Nascimbene (Université de Milan, Italie), John Handoll (Irlande), Örjan Edström (Université de Umea, Suède), Rudolf Feik (Université de Salzburg, Autriche), Jens Vedsted-Hansen (Université de Copenhague, Danemark), Achilles Skordas (Université d'Athènes, Grèce) Thomas Spijkerboer et Kees Groenendijck (Université de Nijmegen, Pays-Bas), Constanca Dias Urbano De Sousa (Université de Lisbonne, Portugal) ainsi que Martin Scheinin (Université de Abo, Finlande). Si son budget le permet, celui-ci va éventuellement s'élargir en 2001 aux pays d'Europe centrale et orientale appelés à devenir membres de l'Union européenne.

Le Réseau entretient des relations étroites avec la Direction Générale « Justice et Affaires Intérieures » de la Commission européenne. Il collabore également avec l'European Migration Information Network (E.M.I.N.) qui est un autre réseau financé par le programme Odysseus de la Commission européenne ; créé sur l'initiative du Professeur John Salt de l'University College of London, ce réseau est spécialisé en matière de statistiques sur l'asile et l'immigration en Europe et a pour but de fournir dans ce domaine des données utiles aux décideurs politiques et chercheurs.

## ACTIVITES

### ETUDES DE DROIT COMPARE

La première étude qui a été menée en 1999 au sein du réseau porte sur les régularisations des étrangers illégaux dans l'Union européenne. Les huit Etats qui ont fait l'objet de rapports nationaux à partir d'une grille d'analyse uniforme pour assurer la comparabilité des résultats sont l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Le rapport de synthèse dressant un tableau comparatif de la question comporte, outre des données statistiques, une description des opérations qui ont été mises en œuvre, des conditions de fond et de forme exigées des candidats ainsi que des procédures applicables et des organes chargés de les mettre en œuvre. Les résultats des travaux ont fait l'objet d'un colloque européen qui s'est tenu à l'Université libre de Bruxelles le 30 juin 2000 et ont été publiés en 2000 sous le titre « Les régularisations des étrangers illégaux dans l'Union européenne » (le livre qui coûte 3200 FB peut-être commandé aux éditions Bruylant, 67, rue de la Régence, 1000 Bruxelles, Tél. : 00 32 (0)2 512 98 45, Fax 00 32 (0)2 511 72 02, courrier électronique : lib.bruylant@pophost.eunet.be). La prochaine recherche comparée porte sur « La protection des personnes déplacées complémentaire au statut de réfugié dans les Etats membres de l'Union Européenne » et sera menée par Daphné Bouteillet-Paquet, Docteur en droit de l'Université de Paris I dans le cadre d'un contrat financé par le programme Research in Brussels de la Région de Bruxelles-Capitale.

### CONGRES EUROPEEN DES JURISTES SPECIALISTES DES QUESTIONS D'IMMIGRATION ET D'ASILE

Afin de faire connaître ses activités à un plus large public, le réseau a décidé d'organiser à intervalle régulier un congrès européen en vue de réunir les juristes spécialisés dans le droit de l'immigration et de l'asile en Europe pour des échanges. La première édition du congrès se tiendra à Bruxelles les vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 décembre sur le thème : « *Quelle politique d'immigration pour l'Union européenne ? Bilan de Maastricht et perspectives d'Amsterdam* ». L'objectif est d'évaluer de manière prospective les potentialités offertes par les nouvelles bases juridiques du traité d'Amsterdam en matière d'immigration à la lumière du bilan des dispositions adoptées dans le cadre du troisième pilier de Maastricht et sur la base de l'article 100 c du traité CE.

### FORUM INTERNET DE LA RECHERCHE EN DROIT DES ETRANGERS

Afin de permettre aux universitaires européens spécialisés dans le domaine de l'immigration et de l'asile de se faire mieux connaître et d'approfondir entre eux des collaborations au niveau européen, des pages intitulées « Forum internet de la recherche sur le droit de l'immigration et de l'asile en Europe » ont été ouvertes sur le site du réseau. Celles-ci sont destinées aux centres de recherches, chercheurs (en particulier ceux ayant réalisé ou réalisant une thèse de doctorat, en ce compris les chercheurs demandeurs d'emploi), auteurs d'ouvrages spécialisés et gestionnaires de programmes d'enseignement spécialisés en droit de l'immigration et de l'asile en Europe. Les personnes concernées peuvent remplir elles-mêmes les pages qui les intéressent pour les faire apparaître sur le site du réseau.

### PROJETS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT

Le Réseau va étendre ses activités à l'enseignement en organisant durant l'été 2001 un cours d'été spécialisé en droit européen et comparé de l'immigration et de l'asile et étudier la possibilité de créer par la suite un programme d'enseignement de troisième cycle spécialisé.

## FONCTIONNEMENT

### UNE EQUIPE DE COORDINATION RESTREINTE

Le Réseau n'a pas vocation à devenir une nouvelle institution, mais à rester une équipe restreinte s'appuyant sur des correspondants dans les Etats membres de la Communauté européenne. L'équipe de coordination ne se compose que de deux chercheuses qui travaillent à mi-temps sous la direction de Philippe de Bruycker, coordonnateur du Réseau : il s'agit de Joanna Apap, d'origine maltaise, Docteur en droit et diplômée de l'Université de Sussex qui est la personne de contact pour les anglophones et de Daphnée Bouteillet, Docteur en droit de l'Université de Paris I qui est la personne de contact pour les francophones. L'équipe de coordination est basée à l'Université Libre de Bruxelles. Les langues de travail du réseau sont le français et l'anglais.

### LES NOUVELLES TECHNOLOGIES COMME MODE D'ECH@NGES

En raison de considérations financières et géographiques, les membres du Réseau ne se réunissent que deux fois par an à Bruxelles. Des contacts réguliers sont assurés entre eux par le biais du courrier électronique. L'équipe de coordination tient les membres du réseau régulièrement informés du développement des travaux, sollicite des renseignements sur les législations nationales et reçoit leurs remarques.

### [HTTP://WWW.ULB.AC.BE/ASSOC/ODYSSEUS](http://www.ulb.ac.be/assoc/odysseus)

La construction d'un site internet destiné à faire connaître les activités du Réseau a été entreprise dès sa création. A la demande de la Commission européenne, son développement fait partie des priorités du réseau. Le site détaille les activités du Réseau, comprend une présentation de chacun de ses membres, diverses informations sur le droit des étrangers (législations nationales, indications bibliographiques,...), les pages « Forum européen de la recherche » ainsi qu'une page permettant de prendre contact par courrier électronique avec l'équipe de coordination.

La promotion du site est assurée par l'établissement de liens avec le site Europa de la Commission Européenne ainsi que les sites des Universités et Centres de recherches des membres du Réseau. Les perspectives de développement du site sont nombreuses. Si l'augmentation souhaitée des moyens mis à la disposition du réseau se confirme dans l'avenir, le site pourrait comprendre une base de données sur le droit interne des Etats membres en matière d'immigration et d'asile.